

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit juin deux mil quinze s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBEY  
Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Virginie HENNEBELLE, Xavier LEPOUZE, Cécile LEVEAUFRE, Delphine MAUGUEN, Hélène PENNEL et Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Absents excusés :

Elodie GUERIN donne pouvoir à Sandra SCHMITT  
Gilles LENFANT donne pouvoir à Cécile LEVEAUFRE  
Muriel MENIER donne pouvoir à Fabrice DAUBIER  
Daniel MOULIN donne pouvoir à Xavier LEPOUZE

Votants : 15

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Madame Sandra SCHMITT a été élu secrétaire de séance.

## **DELIBERATIONS**

### Vente Terrain « Le Perruchet »

M. le Maire rappelle que lors d'un dernier conseil, il avait été décidé de vendre à M. Serge BUISSON, la parcelle de terrain cadastrée A 0008, située au lieu-dit « Le Perruchet », d'une superficie de 3 640 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

*DECIDE* de vendre à M. BUISSON Serge ladite parcelle sur la base de 2 500.00 € ;

*DIT* que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, de bornage, ...) sont à la charge de l'acquéreur ;

*AUTORISE* Monsieur le Maire à signer tout document correspondant.

### Tarifs de cantine

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité une augmentation du tarif de cantine de 0.05 €, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Le prix du repas des enfants de Miserey passera à 3,85 € et pour les enfants hors commune à 4,40 €.

### Frais de scolarité des enfants hors commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à la majorité d'augmenter la participation aux frais de scolarité des enfants hors commune à 105 € pour l'année scolaire 2015-2016.

### Renouvellement Convention Boncourt

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler la convention avec la Mairie de Boncourt, dont le montant des frais de scolarité sera calculé dans le courant du mois de septembre 2015 avec l'effectif définitif.

### Recensement de la population 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, et autorise Monsieur le Maire à signer l'arrêté de nomination. Madame Christelle PERRET-GENTIL, adjoint administratif est désignée coordonnateur.

### Adhésion au service commun « Urbanisme » du GEA

L'article 134 de la loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit la fin de la mise à disposition gratuite au 1<sup>er</sup> juillet 2015 des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme délivrées par les maires au nom des communes. Le Grand Evreux Agglomération a décidé par délibération du 22 avril 2015, la création au sein de son service urbanisme d'un secteur « ADS » (Application du Droit des Sols). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- CONFIER au service commun l'instruction des demandes de déclarations et d'autorisations d'urbanisme suivants : Permis de construire, permis d'aménager, Certificat d'urbanisme opérationnel, Déclaration préalable, Permis de démolir

- APPROUVER les termes de la convention à passer avec le GEA fixant les modalités organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financières de l'instruction par le service commun Application du Droit des Sols (ADS) des demandes d'autorisations et actes d'urbanisme délivrés par le Maire au nom de la Commune,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention avec le GEA et tout acte s'y rapportant, y compris les éventuels avenants.

#### CIGALE : modification du nombre de délégués

Les statuts, modifiant le nombre de délégués au sein de CIGALE, ont été validés par arrêté préfectoral le 2 mars 2015, vu que la commune est membre du SIVU C.I.G.A.L.E., la commune doit désigner trois délégués, à savoir deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de désigner :

##### Titulaires :

- Hervé GILLES
- Gérard MARION

##### Suppléante :

- Delphine MAUGUEN

#### Ouverture d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe pour 30 heures/35<sup>ème</sup> hebdomadaire à compter du 1er septembre 2015, suite à l'obtention de l'examen professionnel de Christelle PERRET-GENTIL.

#### **PROJET SEATTLE 2016**

Au dernier conseil d'école, les professeurs ont fait part de leur projet de voyage à Seattle en mars 2016 pour les enfants de la classe de CM1/CM2. Les membres du Conseil Municipal votent à la majorité un refus d'aide financière pour ce projet.

#### **POINT SUR LE BUDGET**

Le budget réalisé au 25/06/2015 est conforme au prévisionnel.

#### **POINT SUR LES COMMISSIONS**

##### Voirie / Eaux pluviales

Réalisation du flash face au 8 rue du Stade, ainsi qu'à l'angle du café des Aérostiers.

Aménagement provisoire pour l'écoulement des eaux pluviales à la jonction entre la rue de la Porte des Champs et l'impasse de la Porte des Champs. Prévision du passage d'une caméra au niveau du petit chemin qui relie l'impasse de Porte des Champs et la rue des Aérostiers pour vérifier l'écoulement des eaux. Reprise de l'étude en septembre pour le traitement des eaux pluviales au niveau des 14 Acres.

Pose des poutres de rive sur une partie de la rue du Parc.

Signalisation : changement des panneaux de sens interdit, rue de Cocherel. Reprise du marquage au sol dans toute la commune. Pose de panneau sens interdit rue du Breuil, pour éviter le passage de gros véhicules.

##### Cursus

Suite au devis pour les travaux de l'église, nous avons demandé le retrait de la partie de rejointoiement des murs du cimetière. Un nouveau devis nous sera envoyé pour les piliers et le porche de l'église, et les travaux pourront être effectués en 2016. Une demande de fonds de concours pourra être effectuée sur le coût des matériaux. Finalisation du projet courant octobre.

##### Colombarium.

Le nouveau colombarium a été posé la semaine passée. La taille intérieure de la case paraît un peu plus petite que celle du colombarium existant. Le fonds de concours a été validé par le GEA pour un montant de 2 772.00 €.

##### Sécurité / Citoyenneté

Mise en place d'une boîte à idées pour recueillir les observations des administrés sur l'amélioration de la sécurité dans le village. Suite à la dernière commission, il a été décidé de mettre en place des « STOP » à certains endroits stratégiques, étudier la circulation au niveau du rond-point des tilleuls. Il n'existe pas de passage piétons devant le bar, ni pour traverser la rue de la Porte des Champs (devant l'abribus).

La commission étudie une mise en place plus ludique de la signalisation aux abords de l'école, en collaboration avec l'espace jeunes de CIGALE. Proposition de passer la vitesse à 30 km/h dans tout le village.

#### Ecole

Rentrée scolaire : 76 enfants inscrits à ce jour, maintien des 4 classes

Participation de l'école aux Journées du Patrimoine.

Cantine : projet de tutorat au 2<sup>ème</sup> service.

TAP : un point a été fait le 16/06 lors du Comité de Coopération Educative.

#### Animation

Présentation du projet de renouvellement de la décoration lumineuse de Noël, le choix des membres de la commission se porte sur la Sté Décolum, la réalisation se fera en fonction du résultat du budget de fonctionnement.

Projet de partenariat avec le lycée horticole pour des études de fleurissement sur la commune pour l'année 2015/2016 avec des élèves de BTS 1<sup>ère</sup> année. Possibilité de poursuivre le partenariat pour la réalisation.

Validation du logo : choix retenu n° 4 qui sera diffusé prochainement.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### Personnel

Renouvellement du contrat de Mme BOITHEAUVILLE Mauricette pour un an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

La séance est levée à 22h40.